



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication : Denis Carretier
Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vigneronns du Narbonnais, Prometé.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Viticulture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations réalisées sur un réseau de parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

S tades phénologiques

Vignoble régional

Les stades phénologiques dominants vont de « 5 ou 6 feuilles étalées » (stade 12 ou F) dans les situations les plus tardives de la région à « pleine floraison » (I ou 23) pour les cépages et/ou les situations précoces.

C icadelles de la flavescence dorée

Vignoble régional

De nouvelles larves de cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont observées avec des effectifs variables. Dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, **la date du 1^{er} traitement obligatoire est fixée dans la période du 28 mai au 08 juin.**

La liste des communes concernées sera donnée dans les arrêtés préfectoraux en cours de préparation et consultables par la suite en mairie.

Un avis de traitement correspondant est affiché en mairie, caves coopératives, distributeurs...

Cas particuliers :

- certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide,
- en viticulture biologique, compte tenu des spécificités de la spécialité commerciale autorisée, les 3 traitements sont à réaliser entre la date du début du T1 et la date de fin du T2.

Tordeuses de la grappe

Vignoble régional

Le vol d'eudémis se termine dans de nombreuses situations à l'exception des zones tardives essentiellement.

Aude

Des pontes sont toujours observées en secteur tardif. Les 1^{ers} glomérules ainsi que des jeunes larves sont observés en toutes zones. Les niveaux d'attaques sont ponctuellement significatifs (>10 glomérules pour 100 grappes).

Gard

Dans les saumurages, des larves L1 à L4 sont observées depuis la semaine dernière sur les quartiers précoces. Quelques rares dépassements du seuil de nuisibilité (8 à 10 larves / 10 inflorescences dans le cas général et 5 larves / 10 inflorescences dans le cas des raisins de table et des parcelles à haute valeur ajoutée) sont constatés en Vallée du Rhône et Costière. Toutefois dans la plupart des saumurages effectués, le nombre de larves observées est en dessous des seuils de nuisibilité. Les saumurages sont à poursuivre cette semaine.

Hérault

Quelques pontes en évolution sont toujours observées dans certaines parcelles en zone tardive.

Les saumurages réalisés le 23 mai montrent des larves au stade L1 à L4, dans ces parcelles, les seuils de nuisibilité ne sont pas dépassés (8 à 10 larves / 10 inflorescences dans le cas général et 5 larves / 10 inflorescences dans le cas des raisins de table et des parcelles à haute valeur ajoutée).

Des glomérules sont observés dans les zones précoces et moyennes et les tous 1^{ers} sont notés en zone tardive.

Pyrénées-Orientales

Les captures de papillons diminuent mais se poursuivent dans les secteurs tardifs.

Des pontes fraîches ont été observées sur le secteur Fenouillèdes Coteaux.

Des glomérules sont observés sur les secteurs de la Plaine avec des niveaux de pression pouvant aller jusqu'à 52 glomérules pour 100 grappes. Les glomérules sont aussi observés dans les secteurs des Aspres Premiers coteaux, Bas Conflent, Moyenne et Haute Vallée de l'Agly.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Vignoble régional

Les symptômes sont désormais présents sur une bonne partie du vignoble régional. La séquence pluvieuse du 8 au 11 mai (voire 12 mai sur certains secteurs) généralisée sur le vignoble régional a généré des contaminations en cours d'extériorisation.

Prophylaxie : au vignoble, la destruction des pampres en croissance est un moyen efficace de limiter la formation des foyers primaires en cas de pluies.

Aude

De rares foyers primaires sont détectés depuis le 08 mai en tous secteurs. Exceptionnellement des attaques sur inflorescences sont également constatées.

Les données issues de la modélisation (potentiel système 97) indiquent que le risque est faible mais en hausse sur tous les secteurs du département.

Les précipitations des 11 et 12 mai sont susceptibles d'avoir provoquées des contaminations primaires, voire localement, des repiquages en présence de taches sporulantes lors de cet épisode pluvieux.

Les précipitations du 22 mai génèrent de nouvelles contaminations et des repiquages en tous secteurs du département. Les symptômes liés à ces contaminations pourraient être observables à partir du 29 mai.

Gard

De nouvelles taches (primaires et secondaires) sont observées en fréquence faible sur le secteur d'Alès.

Les 1^{ères} inflorescences touchées sont toujours visibles sur le secteur d'Alès et en Costières sur Grenache sans progression en fréquence pour le moment.

Des sorties de symptômes en lien avec la longue séquence pluvieuse du 8 au 11 mai sont possibles dans les jours à venir.

D'après les modélisations EPI version 97 et MILSTOP arrêtées au 22 mai, les pluies du 16 au 22 mai notamment ont généré de nouvelles contaminations primaires et des repiquages sur les parcelles avec symptômes. Leur sortie est attendue à partir du 29 mai pour les repiquages et du 4 juin pour les foyers primaires (données MILSTOP).

Hérault

Des foyers primaires sont découverts le :

- 19 mai dans les Hauts Coteaux à Babeau Bouldoux, Cessenon et Faugères, dans le Biterrois à Maraussan
- 20 mai dans la Basse Vallée de l'Hérault à Montagnac
- 23 mai dans les Hauts Coteaux à Cessenon, dans le Biterrois à Maraussan et Laurens, dans la Basse Vallée de l'Hérault à Alignan du Vent, Montagnac, Pouzolles et Roujan, dans la Moyenne Vallée de l'Hérault à Ceyras, Plaissan et Saint André de Sangonis, dans le Nord Montpelliérais à Saint Mathieu de Trévières, Vacquières et Valflaunés.

Les foyers observés le 23 mai se caractérisent par une à plusieurs taches souvent fraîches et non fructifiées sur 1 à plusieurs feuilles.

Des repiquages sont observés le :

- 23 mai dans le Minervois à Félines Minervois, dans les Hauts Coteaux à Cessenon et Faugères, dans le Biterrois à Autignac et Fouzilhon, dans la Vallée de l'Orb Lodévois au Poujol sur Orb, dans la Moyenne Vallée de l'Hérault au Poujet et Saint Jean de Fos, dans le Montpelliérais à Saint Christol et Saint Drézéry et dans le Nord Montpelliérais à Valflaunés.

Ces symptômes se caractérisent par une à plusieurs taches souvent fructifiées.

D'après la modélisation arrêtée au 22 mai, les conditions météorologiques enregistrées entre le 16 et le 22 mai génèrent de nouvelles contaminations primaires dans de nombreuses situations (avec un niveau de risque limite à moyen) et secondaires sur l'ensemble des stations. Les sorties de foyers primaires correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 4 juin. Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 29 mai. L'indice de risque mildiou est globalement en **augmentation**.

Pyrénées-Orientales

Le mildiou est observé dans le département depuis le 10 mai. Quasiment tous les secteurs sont touchés par des symptômes sur feuilles sauf la vallée de l'Agly. Des symptômes sur inflorescences ont été observés sur la commune de Rodés.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 22 mai, les sorties de symptômes des contaminations liées aux conditions météorologiques enregistrées le 9 et le 15 mai sont avancées au 16 mai pour les contaminations secondaires et au 17 mai pour les contaminations primaires. Les conditions météorologiques enregistrées le 16 et le 22 mai génèrent de nouvelles contaminations secondaires potentielles sur la station de Trouillas. Les sorties de ces repiquages sont attendues à partir du 29 mai. L'indice de risque Mildiou est en forte augmentation.

D'après la modélisation EPI version 97, les conditions météorologiques enregistrées entre le 16 et 22 mai ont pu générer des contaminations et des repiquages avec un risque mildiou qui augmente fortement.

Black-rot

Dans le Gard et l'Hérault, le nombre de parcelles concernées par le black-rot est significatif. Des incubations sont toujours en cours suite à la longue séquence pluvieuse qui s'est déroulée du 8 au 11 mai marquée par des humectations prolongées. Les observations sont à intensifier en fin de semaine.

Aude

De rares symptômes sur feuilles sont observés en Malepère (fréquence inférieure à 1 tache pour 10 souches).

Gard

Les taches sont toujours observées sur les feuilles de la base des rameaux (rang de feuilles 1 à 4) en tout point du département. Pour le moment, nous n'observons pas de progression significative des symptômes. Quelques inflorescences touchées sont visibles mais restent encore rares.

La longue séquence pluvieuse du 8 au 11 mai 2016 est toujours en incubation, rappelons qu'elle s'est traduite par des périodes d'humectation prolongées favorables au parasite. Les sorties de symptômes sont attendues à partir du 26 mai sur feuilles et seront échelonnées sur plusieurs jours.

Les orages du dimanche 22 mai (de 6 mm à 20 mm selon les secteurs) ont généré une nouvelle vague de contamination dont l'extériorisation est attendue début juin sur feuilles.

Hérault

De nouveaux symptômes sont observés :

- sur feuilles, rameaux et inflorescences dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, de la Vallée de l'Orb Lodévois, de la Basse Vallée de l'Hérault et du Nord Montpelliérais,
- sur feuilles dans les Hauts Coteaux, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et Nord Montpelliérais.

Localement, le nombre de parcelles concernées augmente ainsi que la fréquence des symptômes.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont observés sur les secteurs des Aspres Premiers Coteaux, Albères et Vallespir. Leur présence est régulière mais assez faible.

Oïdium

Vignoble régional

Le stade « onze – douze feuilles » (stade 18) marque l'entrée dans la période de haute sensibilité de la vigne à l'oïdium.

Les symptômes drapeaux ainsi que des repiquages sont observés sur Carignan sur l'ensemble du vignoble régional. Les observations sont à maintenir.

Aude

Des repiquages sont observés sur les parcelles présentant des « drapeaux ».

Les 1^{ers} symptômes primaires non issus de « drapeau » sont observés sur chardonnay sur les dispositifs « témoins non traités ».

Gard

Globalement, il y a encore très peu de symptômes observés pour le moment.

Sur les parcelles à drapeaux (Carignan et plus rarement Roussanne), les drapeaux sont présents à des fréquences plutôt faibles à l'exception de quelques rares parcelles plus touchées. Les repiquages sont toujours observés mais ils restent peu fréquents.

Sur les autres cépages (Chardonnay notamment), aucune tache primaire (forme cléistothèce) n'a encore été vue sur feuilles pour le moment. Les observations sont à poursuivre.

Hérault

Des drapeaux sont toujours observés essentiellement sur Carignan avec parfois des fréquences et intensités importantes.

De nouveaux repiquages sont visibles sur feuilles :

sur Carignan, dans toutes les unités agroclimatiques,

dans les situations sensibles des Hauts Coteaux, de la Moyenne Vallée de l'Hérault, du Montpelliérais et Nord Montpelliérais,

dans les autres situations de la Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais.

Les 1^{ères} contaminations primaires sont observées dans le Minervois.

Des repiquages sur inflorescences sur Carignan sont observés dans le Minervois, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.

Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur feuilles sont facilement visibles, leur fréquence et intensité augmentent.

Des symptômes sont observés sur inflorescences. Quelques parcelles présentent des symptômes importants.

Pourriture grise

Hérault

Des symptômes sur feuilles sont observés localement dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais.

Les 1^{ers} symptômes sur inflorescences sont observés dans la Basse Vallée de l'Hérault.

Eutypiose

Vignoble régional

Des symptômes sont localement visibles.

C icadelles des grillures

Vignoble régional

Des larves de cicadelles sont visibles.

Le seuil de nuisibilité (200 larves pour 100 feuilles observées) n'est pas atteint dans les parcelles observées.

E rinose

Vignoble régional

Des symptômes épars sont toujours observés sur le vignoble régional.

A cariens

Hérault et Pyrénées-Orientales

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée. Toutefois dans quelques rares parcelles, le seuil de nuisibilité de 30 feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible est dépassé.

R avageurs secondaires

Vignoble régional

Des malacosomes du Portugal sont visibles sur tout le vignoble régional.

Pyrénées-Orientales

Des glomérules de Pyrale sont observés sur le secteur de la Plaine (communes de Salses le château et St-Hippolyte).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.